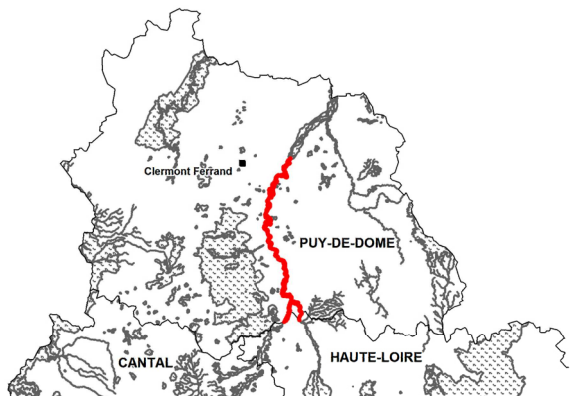




# Évaluation des incidences NATURA 2000

Auvergne  
Puy-de-Dôme



Conservatoire des espaces naturels

Site >> Val d'Allier, Alagnon

## CARTE D'IDENTITÉ DU SITE

**DIRECTIVE :** Habitats  
**N° D'IDENTIFICATION UE :** FR8301038  
**DÉPARTEMENT(S) CONCERNÉ(S) :** Puy-de-Dôme

### COMMUNE(S) CONCERNÉE(S) :

Authézat, Auzat-la-Combelle, Beaulieu, Beauregard-l'Évêque, Brassac-les-Mines, Breuil/Couze, Charbonnier-les-Mines, Corent, Coudes, Cournon-d'Auvergne, Dallet, Issoire, Jumeaux, La Roche-Noire, Le Broc, Le Cendre, Les Martres-d'Artière, Les Martres-de-Veyre, Les Pradeaux, Mezel, Mirefleurs, Montpeyroux, Moriat, Nonette, Orbeil, Orsonnette, Parent, Parentignat, Pérignat/Allier, Pont-du-Château, Saint-Maurice, Sainte-Yvoine, Sauvagnat-Sainte-Marthe, , Vic-le-Compte, Yronde-et-Buron.

**SURFACE :** 2 343 ha

### SITUATION DANS LE RÉSEAU RÉGIONAL :

Site linéaire traversant le département en son centre du sud au nord, en continuité amont avec les sites FR8301067 « Vallée de la Sianne et du bas Alagnon » et FR8301072 « Val d'Allier Limagne brivadoise », et en continuité aval avec le site FR8301032 « Zones alluviales de la confluence Dore-Allier » et la ZPS FR8312013 « Val d'Allier : Saint-Yorre - Joze ».

**DOCUMENT D'OBJECTIFS (DOCOB) :** Validé le 27/06/2006

### STRUCTURE ANIMATRICE : CEN Auvergne,

Moulin de la Croûte, rue Léon Versepuy 63200 Riom ; 04 73 63 18 27 (fax 04 73 64 04 73)  
cen-auvergne@espaces-naturels.fr ; [julie.bodin@cen-auvergne.fr](mailto:julie.bodin@cen-auvergne.fr)



# ENJEUX POUR LES HABITATS ET LES ESPECES DU SITE

## HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE QUI JUSTIFIENT LA DÉSIGNATION DU SITE

\* Habitat prioritaire

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
1340* Prés salés intérieurs	Milieux naturels salés non côtiers en zones de suintements d'eau salée (courante ou stagnante), hébergeant une végétation halophile typique ou de roselières bordant des eaux saumâtres.	Mauvais /  Le pré salé de Saladis est l'un des mieux conservés d'Auvergne. Les abords du grand bassin du Saladis sont par contre très piétinés (forte fréquentation).  4,45 ha (soit 0,19 % du site).  3 sites de taille réduite : la source du Sail (commune de Mirefleurs), les sources du Saladis (commune des Martres-de-Veyre), l'ancienne station thermale des sources de Sainte-Marguerite (commune de Saint-Maurice-ès-Allier) ; d'autres petites sources salées se mélangent avec les eaux de l'Allier.  Milieu très rare en France, abritant plusieurs plantes patrimoniales ou protégées à l'échelle régionale et une à l'échelle nationale, quelques insectes inféodés et rares en Auvergne : une punaise et quelques « sauterelles ».	Pâturage intensif avec risque de piétinement et broutage des espèces tolérantes au sel	Pratiquer une fauche extensive (tardive et sans fertilisation), ou un pâturage extensif (déprimage de printemps ou pâturage bovin tardif en août-septembre)
		Surfréquentation	Canaliser la circulation motorisée et le piétinement (mise en défens si nécessaire)	
		Fertilisation, pesticides (prolifération des espèces rudérales)	Installer des bandes enherbées autour des sources entourées de cultures	
		Boisements créant de l'ombrage (naturels ou plantations)	Ne pas planter ; pratiquer une coupe ou un girobroyage tardifs (après l'été)	
		Remblai et canalisation des sources	Entretien manuellement les rigoles afin de favoriser l'épanchement de l'eau salée	
3130 Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes	Communautés pionnières rases (espèces de petite taille), aquatiques ou amphibies, annuelles ou pérennes, des bords d'étangs, de lacs ou de mares, se développant dans les zones d'atterrissement relativement pauvres en nutriments ou lors de l'assèchement périodique de ces zones humides	Mauvais /  3,77 ha (soit 0,16 % du site).  Habitat essentiellement rencontré sur les vases exondées et nues des bords de l'Allier, des bras morts connectés au cours d'eau et de certains plans d'eau artificiels, par exemple au niveau de Pont-du-Château.  Groupement à Souchet de Micheli et à Lindernie douteuse très rare et riche, inféodé au val de Loire. Toutefois sur ce tronçon de l'Allier, il apparaît sous une forme très appauvrie, les eaux étant probablement trop froides : seule la Pulcaire vulgaire (protégée à l'échelle nationale) a été observée, à Vic-le-Comte.	Boisements créant de l'ombrage (naturels ou plantations) et développement des roselières	Ne pas planter à proximité immédiate de l'eau  Pratiquer un faucardage (roselières), une coupe ou un girobroyage tardifs (après l'été) pour les ligneux  Maintenir le milieu ouvert (mais sans surpâturage)
		Fertilisation favorisant l'eutrophisation	Lutter contre le comblement en limitant les fertilisants sur le bassin versant	
		Chaulage des plans d'eau	Ne pas chauler	
		Déracinement des plantes typiques (curage trop brutal de la vase, piétinement, passage d'engins, arrachage lié aux activités de loisirs : baignade, nautisme, pêche...) et consommation par les rats	Rendre ces pratiques moins traumatisantes (un piétinement modéré est même favorable) ou créer des zones d'exclusion  Limiter les populations de rats consommatrices de végétaux aquatiques	
		Introduction de plantes invasives concurrentes	Lutter par arrachage mécanique	
		Introduction de poissons herbivores (consommation des herbiers)	Proscrire	

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
			Maintien d'un niveau hydrique constant et de berges abruptes	Favoriser le marnage saisonnier et des berges en pente douce
			Pollution de l'eau	Ne pas polluer
3150 Lacs eutrophes naturels	Communautés à grands potamots et autres plantes flottantes, des eaux stagnantes habituellement gris sale à bleu verdâtre, profondes et plus ou moins troubles, particulièrement riches en bases dissoutes (pH > 7).	Mauvais / moyen  1,07 ha (soit 0,05 % du site).  Référéncé dans 2 petits plans d'eau (anciennes gravières ; il n'y a aucun bras mort sur ce tronçon de l'Allier) : l'un connecté avec l'Allier à Longues (commune de Vic-le-Comte) par un exutoire curé régulièrement, l'autre sur la commune de Mirefleurs. Cet habitat est potentiel sur d'autres plans d'eau du site, comme l'« étang des boires », à Pont-du-Château, mais il est envahi par la Lagarosiphon et la Jussie.  Présence du Butome en ombelle et de la Pulicaire vulgaire (plante protégée nationale) à Longues, nidification possible du Grèbe castagneux et de canards, potentiellement zone de nourrissage des hérons arboricoles et de reproduction de poissons (dont la Bouvière) ou de batraciens.	Altération des sols limoneux (création de pistes, piétinement par le bétail...)	Mise en place de cloisonnements pour limiter la dégradation des sols
			Roselières et boisements créant de l'ombrage (naturels ou plantations) et accélérant le comblement	Ne pas planter à proximité immédiate des plans d'eau Maintenir la dynamique fluviale Pratiquer un faucardage (roselières), une coupe ou un girobroyage tardifs (après l'été) pour les ligneux
			Introduction de poissons ou de plantes envahissantes, pompage pour l'irrigation, enrochements, pollutions (effluents...), incision du lit de la rivière (baisse de la nappe)	Proscrire
			Maintien d'un niveau hydrique constant et de berges abruptes	Favoriser le marnage et des berges en pente douce
			Fertilisation alentour (eutrophisation), fréquentation (piétinement, déchets...)	Les assurer de façon raisonnée
3270 Rivières avec berges vaseuses	Végétation annuelle pionnière (chénopodes, bidents, etc.) des berges vaseuses et riches en azote des rivières de plaine et de piémont, à développement tardif (bancs vaseux dépourvus de végétation au printemps et au début de l'été), très peu représentée voire absente lors d'années défavorables.	Mauvais /  18,86 ha (soit 0,8 % du site).  Habitat disséminé sur l'ensemble du périmètre au sein du lit apparent de l'Allier ; localisation aléatoire d'une année sur l'autre, mais généralement assez proche du chenal actif, par exemple entre Issoire et Pont-du-Château. En terme de superficie, il représente environ 5 à 10 % de l'habitat « rivière ».  Habitat typique des grèves de la Loire (de la plaine du Forez à l'estuaire) et du cours aval de ses grands affluents. Toutefois sur l'Allier, il serait présent sous une forme appauvrie par rapport au val de Loire (dynamique fluviale et conditions bioclimatiques moins favorables). Quelques plantes patrimoniales (Pulicaire vulgaire protégée à l'échelle nationale), nombreux insectes, oiseaux nicheurs sur les	Enrichissement du milieu favorisant la colonisation par les plantes vivaces	Limiter les engrais et pesticides au voisinage du cours d'eau Limiter et traiter les apports sédimentaires Améliorer la qualité de l'eau pour limiter le développement des espèces nitrophiles
			Opérations de scarification (grattage des sédiments) et d'entretien du lit de la rivière	Limiter / mieux coordonner
			Piétinement dans les sites touristiques ou les parcelles pâturées	Limiter (mise en défens si nécessaire)
			Introduction de plantes envahissantes	Proscrire, lutter de façon mécanique (pas chimique) si déjà implantées
			Disparition des conditions d'évolution de l'habitat (barrages, endiguements, soutien d'étiage excessif...)	Maintenir la dynamique hydraulique du cours d'eau

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
		grèves (Petit Gravelot, Chevalier guignette).		
6210 Pelouses sèches semi-naturelles	Pelouses sur calcaires, voire sables calcaro-siliceux ou granites et roches éruptives, sèches (naturelles) à semi-sèches (semi-naturelles), ces dernières étant souvent caractérisées par leur richesse en orchidées (nombre d'espèces important et/ou population importante d'une espèce peu commune en France et/ou une ou plusieurs espèces rares en France)	Mauvais / assez mauvais (très faibles surfaces)	Altération / disparition par boisement naturel ou au contraire une pression excessive du pâturage	Favoriser le pâturage extensif et tardif pour maintenir ces milieux ouverts et diversifiés
		3,76 ha (soit 0,16 % du site).		Maîtriser mécaniquement les ligneux et les refus (fauche tardive, girobroyage) en exportant les produits
		Pelouse à orpins et Armoise champêtre sur les terrasses alluviales rarement inondées des niveaux moyen à assez élevé du lit majeur. Surfaces très restreintes entre Brassac et Pont-du-Château : une petite station sur le secteur de Mezel-Dallet (la plus caractéristique), une sur la commune de Parentignat, une un peu plus importante sur la commune du Broc.	Plantations (résineux...)	Ne pas planter
		Absence de plantes patrimoniales, mais milieu favorable aux oiseaux remarquables (Alouette lulu, Oedichnème, Pie-grièche écorcheur), associé aux milieux ouverts voisins.	Fertilisation et traitements phytosanitaires provoquant notamment la disparition d'espèces patrimoniales	Proscrire
6430 Mégaphorbiaies eutrophes	Bordures humides d'herbes hautes bordant les cours d'eau et les forêts, sur sols riches en azote	Inadéquat / moyen (envahissement par les plantes exotiques)	Comblement et drainage (envahissement par les ligneux : saules...)	Maintenir l'ouverture du milieu : - en garantissant l'alimentation en eau et en matière organique, - par fauche et/ou pâturage extensifs, voire débroussaillage
		1,05 ha (soit 0,04 % du site).	Introduction de plantes envahissantes (grandes renouées notamment)	Proscrire, lutter de façon mécanique (pas chimique) si déjà implantées, veiller à ne pas en introduire lors des interventions de débroussaillage
		Habitat linéaire surtout, présent ponctuellement sur l'ensemble du site le long des cours d'eau, dans les lisières et clairière.  Les plantes rencontrées sont assez banales.	Artificialisation des lisières et berges, plantations de peupliers, éclaircies forestières trop brutales, piétinement	Proscrire ; lutter contre l'érosion par techniques de génie végétal
6510 Prairies maigres de fauche de basse altitude	Prairies de fauche des plaines et collines, exploitées extensivement et assez peu fertilisées, riches en fleurs (fauchées après la floraison des graminées, une voire 2 fois par an)	Mauvais /	Intensification agricole (fertilisants, surpâturage) favorisant l'enrichissement du milieu et modifiant la composition floristique (ombellifères et graminées favorisées au détriment des autres fleurs)	Maintenir des activités agricoles peu intensives (apport raisonné de fertilisants, fauche tardive et centrifuge, voire pâturage temporaire)
		Le site n'abrite que quelques parcelles de prairies fauchées, notamment sur la commune de Nonette. Le cortège floristique caractéristique n'est pas présent.	Drainage, retournement des sols, urbanisation	
			Colonisation par les landes et plantations (résineux...)	Eliminer les ligneux colonisateurs / ne pas planter
			Colonisation par les plantes invasives	Eliminer
8220 Pentes rocheuses siliceuses	Végétation des fentes des falaises siliceuses de l'intérieur des terres	Favorable /	Surfréquentation suite à l'équipement de voies d'escalade ou de via ferrata, avec le nettoyage de la falaise que cela implique	Mettre en défens, interdire l'accès au moins de façon périodique (phase de végétation)
		Habitat présent sur les versants granitiques notamment au niveau du horst de Saint-Yvoine, mais surtout au-dessus de l'autoroute en rive gauche	Exploitation de la roche	Proscrire

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
		et au-dessus de la voie SNCF en rive droite ; potentiellement présent de façon très ponctuelle sur le secteur de Saint-Yvoine.  Habitat répandu en Auvergne et peu menacé.		
8230 Pelouses pionnières sur dômes rocheux	Communautés pionnières et ouvertes colonisant les sols superficiels des roches siliceuses, adaptées à la sécheresse et caractérisées par de nombreux lichens, mousses et Crassulacées (plantes grasses comme les orpins)	Favorable /	Régression ou disparition d'espèces (car appétentes pour le bétail ou les herbivores sauvages)	Mettre en défens les sites trop abrutis  Choisir un pâturage occasionnel par le bétail, voire faucher
			Affouragement du bétail sur l'habitat favorisant l'enrichissement en matière organique	Nourrir le bétail en dehors de l'habitat
			Envahissement par les ligneux	Elimination des ligneux avec exportation des produits de coupe
			Mise en culture (fertilisation, traitements chimiques), aménagements, exploitation de la roche, circulation de tout-terrain	Proscrire
9160 Chênaies pédonculées ou chênaies charmaies	Chênaies pédonculées ou chênaies mixtes naturellement (avec le Chêne sessile, le Charme et le Tilleul à petites feuilles), sur sols argilo-limoneux à très bonnes réserves en eau : fonds de vallons, dépressions, proximité de forêts alluviales, etc.	Inadéquat /  8,14 ha (soit 0,35 % du site).  Chênaie-charmaie présente au niveau de la forêt de Chadieu en mosaïque avec l'habitat 91F0 (forêt à bois dur).	Coupes rases, ouvertures importantes des peuplements (risque d'envahissement par les ronces), destruction physique directe ou lors de travaux en périphérie	Limiter les coupes à un tiers du couvert (maintenir des milieux semi-ouverts)  Maintenir une bonne répartition des classes d'âge, ainsi que les arbres morts et vieillissants  Maintenir le contact avec les forêts alluviales
			Tassement du sol lors de passages d'engins	Protéger le substrat contre toute perturbation forte, débarder en période de gel
			Substitution d'essences / plantations (peupliers, résineux)	Maintenir la composition en essences autochtones
			Création de pistes	Limiter l'accès aux engins motorisés
			Drainage et tous travaux perturbant les conditions hydrologiques	Maintenir une alimentation en eau suffisante
91E0* Forêts alluviales résiduelles	Aulnaies-frênaies, saulaies bordant les cours d'eau de plaines et de collines, sur sols riches en dépôts alluviaux et inondés par les crues (mais bien drainés et aérés pendant les basses eaux), à strate herbacée riche en grandes espèces et plantes vernaies	Mauvais / très variable (favorable à mauvais en raison de l'abondance des espèces exotiques)  410,43 ha (soit 17,5 % du site).  La forêt à bois tendre (à Saule blanc et Peuplier noir) forme un cordon étroit le long du cours d'eau et se développe sur les alluvions fines, régulièrement submergées par les crues à une altitude relative de 0,5 à 2 m par rapport à l'Allier. Elle est présente à proximité du lit mineur. Avec le 91F0, il s'agit de l'habitat d'intérêt	Coupes rases et substitution d'essences non adaptées (peupliers, résineux) entraînant un fort dynamisme des ronces et une détérioration des berges lors de crues	Conserver les essences locales présentes et favoriser leur mélange  Privilégier une régénération naturelle et diversifiée ainsi qu'un couvert léger  Limiter les coupes à un tiers du couvert, pratiquer une coupe raisonnée des arbres de bord de cours d'eau  Maintenir les arbres morts et vieillissants, sauf à proximité immédiate de l'eau
			Travaux de nettoyage	Maintenir la strate arbustive  Eviter l'apport de produits chimiques
			Tassement du sol humide, déstabilisation des berges	Limiter le passage d'engins sur le sol humide (débardage...)

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
		<p>communautaire le mieux représenté en termes de surface.</p> <p>Les ensembles forestiers des Vaures, de la Prade et du Moulin constituent des forêts alluviales remarquables.</p> <p>Habitat en régression et présentant un fort intérêt ornithologique (nidification de hérons, du Faucon hobereau, du Milan noir), abritant le Castor d'Europe et la Loutre.</p>	<p>et perturbation du cours d'eau lors de passages d'engins</p> <p>Création de pistes, aménagements, carrières</p> <p>Submersion de l'habitat par création de plan d'eau (seuil / barrage) et lâchers</p> <p>Drainage et tous travaux perturbant les conditions hydrologiques</p> <p>Introduction de plantes envahissantes (Renouée du Japon, Grande Balsamine, Robinier faux-acacia, Erable negundo, Sumac de Virginie)</p>	<p>Utiliser des passerelles pour le franchissement du cours d'eau</p> <p>Limiter l'accès direct du bétail aux berges (clôtures, pompes de prairie)</p> <p>Proscrire</p> <p>Ne pas créer de nouveaux seuils / barrages, étaler si possible les lâchers</p> <p>Ne pas drainer, maintenir la dynamique du cours d'eau hydrologiques</p> <p>Proscrire, lutter de façon mécanique (pas chimique) si déjà implantées</p>
91F0 Forêts mixtes bordant les grands fleuves	<p>Forêts d'essences à bois dur (frênes, ormes, chênes) du lit majeur des cours d'eau, inondées lors des crues ou par remontée de la nappe phréatique, installées sur alluvions récentes (le sol pouvant être bien drainé ou rester engorgé), aux strates herbacée et arbustive bien développées.</p>	<p>Mauvais / très variable mais globalement assez bon</p> <p>517,95 ha (soit 22,1 % du site).</p> <p>Frênaie-ormaie typique et dominante, et chênaie alluviale à Chêne pédonculé, très riche en espèces.</p> <p>Habitat colonisant les terrasses alluviales irrégulièrement inondées, parfois en mosaïque avec les forêts à bois tendre. Les ensembles forestiers des Vaures, de la Prade et du Moulin constituent des forêts alluviales à bois dur remarquables.</p> <p>Sur le site, les forêts alluviales constituent les habitats d'intérêt communautaire les mieux représentés en termes de surface.</p> <p>Habitat en régression, abritant l'Orme lisse (protégé à l'échelle régionale) présent sur quasiment tout le linéaire du site mais peu fréquent, et le Lucane cerf-volant ; nidification des oiseaux remarquables (Milan noir, hérons, Pic noir).</p>	<p>Surexploitation forestière</p> <p>Plantations d'espèces de substitution (peupliers, Robinier)</p> <p>Introduction de plantes envahissantes (Renouée du Japon, Grande Balsamine, Robinier faux-acacia, Erable negundo, Sumac de Virginie)</p> <p>Drainage, carrières (exploitation de granulats), aménagements, artificialisation des berges (digues, enrochements...), circulation motorisée</p> <p>Abrouissement excessif par le gibier</p> <p>Travaux d'entretien</p>	<p>Favoriser la régénération naturelle</p> <p>Conserver les arbustes du sous étage, les clairières et ourlets préforestiers</p> <p>Conserver les arbres morts</p> <p>Pratiquer des coupes de surface réduite favorisant les essences pionnières et activant les successions spontanées</p> <p>Eviter ces cultures intensives</p> <p>Proscrire, lutter de façon mécanique (pas chimique) si déjà implantées</p> <p>Proscrire ; maintenir la dynamique du cours d'eau</p> <p>Lutter contre les déséquilibres sylvocynégétiques</p> <p>Assurer le minimum obligatoire (coupe des arbres dangereux en cas de fréquentation)</p>

## ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE QUI JUSTIFIENT LA DÉSIGNATION DU SITE

\* Espèce prioritaire

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
1029 Mulette perlière	Mollusque bivalve à coquille allongée (11-16 cm de long pour 4-5 cm de large), souvent en forme de rein, tapissée à l'intérieur de nacre blanche ou teintée de rose ; valves recouvertes par un épiderme brun chez le jeune, noir chez l'adulte ; absence de dents latérales. Hôte des cours d'eau acides des massifs anciens, pauvres en nutriments (nitrates et phosphates notamment), ni trop lents ni trop rapides, à fond sableux ou graveleux : rivières sur socle granitique, ruisseaux parsemés de blocs au fond de gorges, biefs de moulins...	Mauvais /	Modification des cours d'eau par enrochements, curages, barrages	Proscrire ces pratiques et maintenir la dynamique fluviale
			Enrésinements déstabilisant les berges et diminuant le pH	Maintenir une bande boisée sans exploitation aux abords des zones de présence
			Travaux d'entretien des berges	Entretien des berges de façon douce et sans piétiner le cours d'eau
			Abreuvement du bétail	Mettre en défens les secteurs concernés afin d'éviter tout piétinement
			Pollution (produits phytosanitaires, rejets de laiteries)	Proscrire
1037 Gomphe serpent	Libellule trapue de 30-36 mm d'envergure (ailes postérieures), aux yeux largement séparés ; face et front jaunes, thorax vert vif avec des lignes noires étroites, abdomen (37-42 mm) noir avec des taches jaunes lancéolées sur le dos (de plus en plus minces vers l'extrémité), pattes jaune et noir ; mâle à abdomen élargi aux 7e, 8e et 9e segments. Hôte des cours d'eau pérennes, clairs, bien oxygénés, ensoleillés par endroits, riches en végétation aquatique et riveraine, dans un environnement diversifié.	Inconnu / défavorable sur le site, espèce actuellement très rare voire disparue  Jadis présent sur l'Allier de Brioude à la confluence avec la Loire, et considéré comme commun dans l'ensemble du val d'Allier. Sur le site, signalé sur 2 secteurs, mais non revu, sans doute car le site est en limite sud de répartition (populations instables) ; il reste potentiel notamment dans les secteurs à dynamique fluviale encore active (secteur de Mezel, amont d'Issoire).  Le bassin de la Loire et de l'Allier a une responsabilité particulière pour l'espèce, car il abrite la plus forte population française, mais l'espèce n'a pas été observée sur ce secteur depuis les années 1980.	Pollution des eaux	Maintenir une eau de qualité
			Modification du cours d'eau (retenues, rectification des berges, extraction de granulats)	Maintenir une dynamique fluviale active
			Evolution de la forêt à bois tendre vers la forêt à bois dur par déficit d'alimentation en eau	
			Fermeture excessive des petits cours d'eau par les ligneux, naturelle ou non (plantation)	Ne pas planter, débroussailler
1041 Cordulie à corps fin	Libellule trapue de 24-36 mm d'envergure (ailes postérieures), aux yeux contigus ; thorax vert métallique, abdomen étroit (33-39 mm) noirâtre avec des taches jaunes sur le dos, ailes transparentes parfois un peu teintées de jaune à la base (mâle) ou plus ou moins enfumées (femelle, jeune mâle) ; mâle à 10e segment de l'abdomen muni d'une crête dorsale claire. Hôte des milieux courants (fleuves, rivières) mais aussi stagnants (lacs, grands étangs, plans d'eau de carrières, canaux, lagunes) riches en végétation aquatique et riveraine, dans un	Inadéquat / assez favorable  Espèce présente dans l'Allier avec une abondance non négligeable.  Rencontrée en Auvergne sur l'amont des rivières vives, l'espèce se raréfie vers le nord de la région et l'aval des cours d'eau.	Pollution de l'eau	Maintenir une eau de qualité
			Altération / destruction des habitats larvaires par extractions de granulats, pompages, marnages excessifs (barrages), modifications de la structure des berges et de la végétation rivulaire	Eviter ces pratiques afin de maintenir une dynamique fluviale active
			Boisement des milieux aquatiques	Favoriser le pâturage extensif afin de conserver des espaces d'eau stagnante

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
	environnement diversifié.			
1044 Agrion de Mercure	Demoiselle gracile de 12-21 mm d'envergure (ailes postérieures), à l'abdomen (19-27 mm) bleu ciel et noir chez le mâle, le 2e segment se caractérisant par son dessin noir en forme de tête de taureau ou de Gaulois casqué, le 8e segment étant tout bleu ; abdomen presque entièrement noir bronzé sur le dos chez la femelle. Adeptes des petits cours d'eau pérennes, clairs, bien oxygénés et ensoleillés, le plus souvent alcalins, riches en végétation aquatique : sources, suintements, fontaines, résurgences, fossés, ruisseaux et petites rivières, parfois exutoires de tourbières acides, ruisseaux ombragés, cours d'eau récemment curés voire saumâtres.	Mauvais / inconnu  Présent en quelques endroits du site, comme au niveau des Toises, commune de Mezel, et sur le ruisseau des Assats.  Le site constitue l'un des nombreux sites français favorables à l'espèce.	Aménagements sur le cours d'eau (extraction de granulats, reprofilage des berges...)	Proscrire ces pratiques afin de maintenir une dynamique fluviale active
			Pollution de l'eau	Maintenir une eau de qualité
			Mise en culture des berges	Pratiquer une agriculture extensive sur les berges, avec conservation des arbres et de la végétation riveraine
			Ombrage total du cours d'eau par plantations ou boisement naturel	Maintenir l'ensoleillement en débroussaillant sur certains tronçons, ou alternativement d'une rive sur l'autre ; ne pas planter
1060 Cuivré des marais	Papillon de 13-20 mm d'envergure (aile antérieure), aux ailes orange cuivré et bordées de noir dessus, dessous orange (ailes postérieures) et gris pâle bleuté avec des points noirs et une bande orange près du bord (ailes postérieures) ; femelle plus grande, avec le dessus des ailes postérieures brun (bande orange sur le bord). Adeptes des milieux hébergeant ses plantes-hôtes (oseilles) : prairies et fossés humides de plaine, ensoleillés et bordés de Roseau commun.	Favorable / plutôt défavorable mais à préciser  Prairies et friches humides, bords des boires, sur la commune de Nonette.  La responsabilité du site semble limitée en raison du faible nombre de sites favorables à l'espèce.	Assèchement des zones humides entraînant leur fermeture (et la disparition de la plante-hôte)	Enrayer la fermeture des milieux via une fauche ou un pâturage extensifs
			Drainage, mise en culture, plantations de peupliers, reprofilage des berges	Proscrire
			Amendements des prairies en nitrates provoquant la diminution de la diversité floristique et notamment des plantes-hôtes	Ne pas amender
			Fauche des prairies, bords de routes et curage des fossés pendant la période de développement larvaire	Faucher et curer en tenant compte du cycle de développement du papillon
			Pâturage ovin exerçant une pression trop importante sur la plante-hôte	Adapter la pression de pâturage / remplacer par un pâturage bovin
			Pollution de l'eau	Maintenir la qualité de l'eau
1078* Ecaille chinée	Papillon de 23-29 mm d'envergure (aile antérieure), typique par la coloration de ses ailes antérieures (noires zébrées de jaune pâle) et postérieures (rouges avec 4 gros points noirs, une forme jaune existant aussi) ; thorax noir rayé de jaune, abdomen orangé avec une rangée médiane de points noirs. Hôte de milieux variés, humides ou secs, même urbains.	Favorable /	Intensification de l'agriculture	Maintenir des habitats ouverts et ensoleillés par pâturage et/ou fauche extensifs
			Enrésinement	Eviter ; pratiquer une gestion forestière environnementale
1083 Lucane cerf-volant	Le plus grand coléoptère européen (2-5 cm pour la femelle, 3,5-8,5 cm pour le mâle), au corps brun-noir. Mâle pourvu de mandibules brun-rougeâtre pouvant atteindre le tiers de la longueur du corps), rappelant des bois de Cerf. Femelle à mandibules courtes. Larves vivant dans le système racinaire de souches ou d'arbres dépérissants (chênes surtout mais grand nombre de	Favorable / favorable  Sur le site, l'habitat préférentiel du Lucane est constitué des forêts de bois dur comportant de vieux chênes. Une population importante existe sur la forêt de Chadieu ; aussi sur les forêts de Mezel, à Dallet, des îles de Longues et du Moulin. L'espèce est probablement présente sur	Exploitation intensive des forêts (sylviculture à courte révolution)	Maintenir les vieux arbres et les troncs en décomposition dans les parcelles forestières
			Elimination des vieux arbres en milieu agricole	Maintenir les vieux arbres et les tailler en têtard, restaurer les haies
			Plantation d'essences exotiques	Proscrire



Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de biogéographie à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
	feuillus)	l'ensemble du linéaire.		
1095 Lamproie marine	« Poisson » robuste au corps serpentiforme et sans écailles (50-100 cm de long), à bouche en ventouse munie de dents cornées, et possédant 7 trous branchiaux alignés derrière l'oeil ; dos brun-olive à gris jaunâtre marbré de noir, flancs plus clairs, ventre blanc nacré, nageoire dorsale divisée en 2 parties, caudale très réduite. Migrateur adepte des eaux littorales et des estuaires, remontant le cours inférieur et moyen des fleuves.	Inadéquat / défavorable sur l'ensemble du cours de l'Allier, mais en voie d'amélioration  Le site constitue à la fois une zone de transit et de reproduction : des frayères sont présentes sur l'Allier jusqu'à Brioude, ainsi que sur la Sioule, la Dore et le bas Alagnon. L'espèce progresse vers l'amont (notée à Langeac).  L'axe Loire-Allier a une responsabilité forte à l'échelle nationale et européenne pour la préservation des poissons migrateurs dont la Lamproie marine, espèce vulnérable au niveau national.	Extraction de granulats entraînant l'enfoncement du lit du cours d'eau, recalibrages  Création de barrages empêchant la remontée des géniteurs, dégradation des frayères  Pollution de l'eau et des sédiments	Maintenir une dynamique fluviale active créant des zones de frai  Maintenir la continuité du cours d'eau dans les 2 sens et créer des passes à poissons opérationnelles si nécessaire, préserver les zones de frayères  Maintenir une eau de qualité
1096 Lamproie de Planer	Petit « poisson » au corps serpentiforme et sans écailles (12-20 cm de long), à bouche en ventouse munie de dents cornées, et possédant 7 trous branchiaux alignés derrière l'oeil ; dos bleu-vert, flancs jaunes, ventre blanc, nageoires petites (la dorsale touchant la caudale). Adepte des ruisseaux et petites rivières à cours lent.	Inconnu / défavorable sur l'ensemble du site, le moyen Allier ne correspondant pas à l'habitat préférentiel de l'espèce ; à préciser sur l'Alagnon.  Recensée sur la partie aval de l'Alagnon, mais absente de l'Allier (habitat aquatique défavorable à cette espèce liée aux têtes de bassin et aux ruisseaux).	Pollution de l'eau  Création d'ouvrages empêchant l'accès aux zones de frayères  Enrésinement des berges (érosion, et ensablement des frayères)  Lâchers et vidanges qui envasent le substrat et augmentent la lame d'eau	Maintenir une eau de qualité  Maintenir la continuité de la rivière  Proscrire  Moduler
1102 Grande Alose	Poisson mesurant 35-80 cm, à tête massive (grosse tache noire en arrière de l'opercule strié) et au corps un peu aplati latéralement et couvert d'écailles se détachant facilement, dont 2 grandes à la base de la nageoire caudale ; dos gris-bleu à vert foncé et parcouru de reflets argentés, flancs et ventre blanc argenté. Migrateur adepte des eaux salées (côtes, surtout atlantiques) et saumâtres (estuaires), remontant les eaux douces (cours inférieur et moyen des fleuves) pour la reproduction.	Mauvais / défavorable sur l'ensemble du cours de l'Allier, mais en voie d'amélioration  Reproduction confirmée récemment jusqu'à l'amont d'Issoire (au pont-barrage de Vichy : effectifs variant de 10 à 1 140 individus pour la période 1996-2000 (moyenne de 450 par an).  L'axe Loire-Allier a une responsabilité forte à l'échelle nationale et européenne pour la préservation des poissons migrateurs dont la Grande Alose.	Création d'obstacles limitant la remontée en étiage, dégradation des frayères  Pollution de l'eau  Pêche par confusion avec les Ablettes	Maintenir la continuité du cours d'eau dans les 2 sens et créer des passes à poissons opérationnelles si nécessaire, préserver les zones de frayères  Maintenir une eau de qualité  Former les pêcheurs
1106 Saumon atlantique	Poisson pouvant atteindre 1,5 m de long pour 35 kg, de couleur variable selon le stade de développement, mais toujours argentée ; taches noires et arrondies sur la tête, les opercules et le dos (8-10 taches foncées sur les flancs du juvénile encore en eau douce) ; mâle en reproduction portant un bec en crochet sur la mâchoire inférieure (« mâle bécard »). Migrateur revenant sur son lieu de naissance pour la reproduction, après 1-4 ans	Mauvais / très défavorable pour tout l'axe Loire-Allier  Espèce présente au stade juvénile sur l'ensemble de l'Allier, de Cournon à l'amont de Luc, ainsi que sur les principaux affluents de l'Allier : la Sioule, la Dore et l'Alagnon jusqu'à l'aval de Murat. La partie basse d'affluents moins importants peut être fréquentée certaines années (Monne, Couze	Extraction de granulats entraînant l'enfoncement du lit du cours d'eau  Création de barrages empêchant la remontée des géniteurs, dégradation des frayères  Pollution de l'eau  Aquaculture et repeuplements (multiplication des risques pathologiques)	Maintenir une dynamique fluviale active créant des zones de frai  Maintenir la continuité du cours d'eau dans les 2 sens et créer des passes à poissons opérationnelles si nécessaire, préserver les zones de frayères  Maintenir une eau de qualité  Limiter ces risques

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
	en mer : eaux douces des zones moyenne et amont des rivières bien oxygénées, pourvues d'un lit de graviers.	d'Ardes, Eau Mère, Couze Pavin...). Sur l'Allier, les principales frayères se situent à l'amont de Coudes, mais certaines années elles sont observées jusque dans le secteur de Pont-du-Château.  Même s'il constitue surtout une zone de migration, le site a une responsabilité forte pour la préservation d'une population particulière de l'espèce.		
1126 Toxostome	Poisson mesurant 15-30 cm, au corps allongé pourvu d'assez grandes écailles ; dos vert-noir, flancs argentés (dotés d'une bande longitudinale noirâtre lors de la reproduction), ventre blanc, nageoires orangées hormis la dorsale et la caudale gris-noir. Adeptes des cours d'eau rapides à fond graveleux ou pierreux.	Mauvais / à préciser  Fréquemment observé sur l'Allier, notamment de l'aval de Brioude jusqu'au bec d'Allier, ainsi que sur la basse Sioule.  La responsabilité de l'Allier pour cette espèce qui ne serait pas indigène de ce bassin reste à déterminer.	Création d'obstacles (seuils, barrages) limitant la remontée en étiage	Maintenir la continuité du cours d'eau dans les 2 sens avec des zones courantes à galets, et créer des passes à poissons opérationnelles si nécessaire
			Pollution de l'eau	Maintenir une eau de qualité
			Lâchers de barrages déstabilisant le substrat	Moduler
			Atteinte directe des frayères (colmatage par les matières en suspension) lors de travaux en rivières lors de la reproduction (mars-juin)	Ne pas faire de travaux durant cette période
			Utilisation du Toxostome comme appât (pas de réglementation)	Proscrire
			Introduction du Hotu, espèce envahissante pouvant rentrer en compétition	Proscrire
1134 Bouvière	Poisson mesurant 5-10 cm), au corps ovale très bossu, comprimé latéralement et couvert d'assez grandes écailles brillantes ; dos gris-vert à reflets argentés, ventre blanc rosé, flancs d'un gris plus clair et traversés par un trait noir bleuâtre de la queue jusqu'au milieu du corps, nageoires transparentes ; mâle en reproduction aux couleurs vives (dos violet, ventre teinté de rouge, trait noir sur les flancs plus épais). Hôte des eaux lentes ou stagnantes, claires et peu profondes, à fond sableux ou limoneux, riches en végétation : cours inférieur de rivières larges, lacs et étangs chauds de plaine.	Favorable / à préciser (faible nombre de bras morts, boires...)  Présence sur l'Allier en aval d'Issoire, et en particulier sur ses annexes hydrauliques (bras morts, reculs, boires). L'espèce est aussi présente sur la partie basse de certains petits affluents de l'Allier en Limagne (Litrou à Culhat, au nord du site).  L'axe Loire-Allier, constituant l'un des derniers fleuves sauvages d'Europe avec son réseau de boires, est très favorable à la Bouvière.	Dégradation physique du lit mineur des cours d'eau et de leurs annexes (recalibrage des berges, extraction de granulats entraînant la déconnexion des annexes, barrages...)	Maintenir leur fonctionnement naturel
			Curage trop brutal de la vase et de la végétation aquatique	Entretien de la végétation aquatique de façon raisonnée
			Rejets industriels, domestiques, pesticides	Maintenir une eau de qualité (traiter les effluents, limiter l'emploi de produits chimiques)
			Atteintes aux populations de moules d'eau douce	Maintenir la qualité de l'eau  Contrôler les populations de Ragondin et Rat musqué (prédateurs de moules en hiver)
1163 Chabot commun	Petit poisson (10 à 17 cm de long) à grosse tête aplatie et corps en forme de massue, recouvert de mucus ; opercule terminé par une petite épine, robe gris-vert tachée de brun avec souvent des bandes transversales, assurant un bon camouflage, nageoires pectorales en large éventail de part et d'autre de la tête, première nageoire dorsale épineuse. Adeptes des eaux	Favorable / plutôt défavorable sur l'ensemble du site, le moyen Allier ne correspondant pas à l'habitat préférentiel de l'espèce. A préciser sur l'Alagnon.  Présent sur l'Alagnon au niveau de la station de Charbonnier.  Le site n'a pas une	Création d'ouvrages au fil de l'eau (réchauffement de l'eau et obstacle aux déplacements des poissons et sédiments)	Maintien du débit réservé pour éviter le réchauffement  Effacer les obstacles ou installer des passes à poissons adéquates  Moduler les lâchers et vidanges qui envasent le substrat et augmentent la lame d'eau  Préserver les radiers
			Travaux et aménagements modifiant le fond du lit	Installer des dispositifs de franchissement des cours d'eau

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
	courantes fraîches et bien oxygénées, à fond sableux ou rocailloux : cours supérieur des rivières et torrents, mais aussi ruisseaux de plaine et lacs bien oxygénés (souvent associé à la Truite commune).	responsabilité forte pour la conservation de l'espèce.		lors du débardage forestier
			Recalibrage et curage des cours d'eau, atteinte aux ripisylves	Proscrire
			Pollution de l'eau	Mettre en place des bandes enherbées au bord des cours d'eau (rôle filtrant), ne pas planter de résineux pour ne pas acidifier
			Colmatage des sédiments grossiers par des fines	Poser des filtres lors de vidanges d'étangs ou de travaux dans le lit mineur
			Piétinement des cours d'eau par le bétail	Ne pas aménager de zones d'abreuvement dans les cours d'eau
1166 Triton crêté	Amphibien de 13-17 cm de long, à longue queue aplatie latéralement, ventre doré ou orangé maculé de noir. Mâle en période nuptiale avec une crête brune et très dentée. Adeptes des paysages ouverts et plats (bocage et prairies surtout), riches en milieux humides variés (les mares ensoleillées étant préférées)	Mauvais / très défavorable  Présence à confirmer.  Le site, peu favorable à l'espèce (habitats peu répandus), a une faible responsabilité pour sa préservation.	Ecobuage	Eviter dans les lieux fréquentés par le Triton
			Destruction des mares et murets	Créer / réhabiliter / entretenir les mares et murets  Installer des abreuvoirs dans les milieux pâturés
			Retournement des prairies permanentes, destruction des petits bosquets de plaine, des haies et arbres isolés ; perte de connectivité entre les différents habitats occupés	Maintenir / restaurer les haies (refuge pour l'espèce, réservoir de nourriture, rôle épurateur favorable aux milieux voisins)  Maintenir les arbres creux et fissurés
			Traitements phytosanitaires (cultures) et antiparasitaires (bétail) comme les ivermectines	Eviter les traitements (accélérateurs l'eutrophisation du milieu aquatique, affectant les invertébrés dont l'espèce se nourrit)
			Surpiétinement des berges par le bétail	Limiter l'accès par la pose de clôtures
			Comblement des bras morts	Maintenir une dynamique fluviale active
			Fragmentation des habitats	Maintenir une mosaïque de milieux et une agriculture extensive sur les berges
			Introduction de poissons exotiques prédateurs des larves (Perche-soleil...)	Proscrire / Limiter leurs populations de façon sélective et non chimique
1220 Cistude d'Europe	Tortue aquatique à carapace aplatie, ovale et un peu élargie vers l'arrière, mesurant 16-20 cm de long, à dossière brun foncé à noirâtre rayée de jaunâtre, et plastron noir marqué de jaunâtre ; tête et cou ponctués de jaune, pattes palmées munies de griffes, queue assez longue et fine. Hôte des eaux lentes ou stagnantes riches en végétation aquatique (rivières, torrents, canaux, mares, étangs, marais même saumâtres), hivernant dans la vase au fond des étangs.	Mauvais / très défavorable  2 individus observés en 1984, dans une boire près de l'Allier, à Beauregard-l'Evêque, seule mention dans le Puy-de-Dôme. Il s'agit certainement d'individus échappés de captivité, relâchés ou égarés.  Le site, peu favorable à l'espèce, a une faible responsabilité pour sa préservation.	Dégradation physique du lit mineur des cours d'eau ou des plans d'eau (recalibrage des berges, extraction de granulats, barrages, aménagements, mise en culture des sites de ponte...)	Maintenir leur fonctionnement naturel et un maillage de zones humides connectées entre elles
			Curage trop brutal de la vase et de la végétation aquatique	Entretenir la végétation aquatique de façon raisonnée, à la période adéquate
			Rejets industriels, domestiques, pesticides	Maintenir une eau de qualité (traiter les effluents, limiter l'emploi de produits chimiques)
			Piétinement direct par le bétail, des pontes par le public	Mettre en défens, installer des dispositifs d'abreuvement
			Espèces exotiques (Ragondin et Rat musqué entraînant la régression des roselières, concurrence	Limiter leurs populations de façon sélective et non chimique

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
			de la Tortue de Floride) Engins de fauche et circulation automobile détruisant les femelles lors de la période de ponte Pratiques agricoles environnantes intensives	Faucher au début du printemps, limiter les accès Proscrire (fauche tardive des prairies, rotation des cultures...)
1303 Petit Rhinolophe	Chauve-souris insectivore de 4 cm de long et 20-25 cm d'envergure, à l'appendice nasal en fer à cheval, gris-brun dessus, beige blanchâtre dessous. Adeptes des paysages semi-ouverts. Hibernation en cavités naturelles ou artificielles, colonies de reproduction dans bâtiments et caves assez chaudes	Inadéquat / inconnu  Recensé dans une cavité à Mirefleurs où 1 à 2 individus ont été comptabilisés en hibernation.  La préservation de cette espèce rare et en déclin constitue un enjeu important du site.	Condamnation des gîtes d'hibernation et de mise bas (rénovation des vieux bâtiments, des ponts, des caves, etc., fermeture des anciennes mines...)  Dérangement par le bruit (trafic routier...) et la lumière (éclairage public nocturne...)  Rupture de la continuité des corridors biologiques (haies, lisières, ripisylves)  Défrichage, mise en culture des prairies  Plantations massives de résineux et sylviculture intensive  Traitements phytosanitaires (cultures) et vétérinaires (bétail)	Maintenir l'accessibilité aux cavités, galeries de mines et bâtiments (tout en empêchant ou la règlementant pour les humains)  Assurer la tranquillité et l'obscurité dans et autour des lieux d'hibernation et de mise bas ; limiter l'emploi des éclairages publics aux deux premières heures et à la dernière heure de la nuit (pour limiter la régression des papillons de nuit)  Maintenir et entretenir ces corridors (même en milieu urbain) ainsi qu'un paysage diversifié, semi-ouvert  Planter des haies ou des alignements d'arbres dans les milieux trop ouverts  Ne pas planter, pratiquer une sylviculture extensive (maintien d'une strate buissonnante, conservation des arbres vieillissants, morts, à cavités...)  Limiter l'utilisation des insecticides  Utiliser des vermifuges non nocifs pour les insectes dont se nourrissent les chauves-souris  Ne pas traiter juste au moment de la mise à l'herbe printanière des troupeaux, ni tous les animaux en même temps (en 2-3 fois) ; confiner le bétail pendant 15 jours en étable après
1304 Grand Rhinolophe	Chauve-souris insectivore de 6-7 cm de long et 35-40 cm d'envergure, à l'appendice nasal en fer à cheval, fauve grisâtre dessus, chamois dessous. Adeptes des paysages semi-ouverts. Hibernation en cavités naturelles ou artificielles, colonies de reproduction dans bâtiments et caves assez chaudes	Inadéquat / favorable  Observé en hibernation dans une cavité souterraine à Mirefleurs et, en période estivale, sur le site de la forêt alluviale de Chadieu (Authezat).  La préservation de cette espèce rare et en déclin constitue un enjeu important du site.	Voir 1303	Voir 1303
1307 Petit Murin	Chauve-souris insectivore de 8-10 cm de long (dont 2 cm pour les oreilles) et 35-40 cm d'envergure, brun grisâtre à roussâtre dessus, gris blanchâtre dessous ; petite touffe de poils clairs entre les oreilles, permettant la différenciation (difficile) avec le	Mauvais / inconnu  (distinction non faite avec le Grand Murin)  Découvert en plusieurs points bien répartis sur le linéaire de la rivière, au niveau des ponts : présent	Voir 1303	Voir 1303

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
	Grand Murin. Adeptes des paysages ouverts en conditions chaudes : prairies, cultures extensives, bois clairs, friches buissonnantes, steppes, garrigues. Hibernation dans des cavités naturelles fraîches et humides, colonies de reproduction dans les grandes bâtisses (charpentes, combles) au nord, les cavités naturelles, tunnels et ouvrages d'art au sud.	dans 5 des 12 ponts accueillant des chauve-souris sur les 24 contrôlés. Il s'agit le plus souvent d'individus isolés, le maximum étant de 6 adultes en août 2004 à Dallet. L'observation en juillet 2004 d'une femelle avec son jeune dans le pont de Parentignat certifie la reproduction de l'espèce sur le site.		
1308 Barbastelle	Chauve-souris insectivore de 4-6 cm de long et 24-28 cm d'envergure, à pelage et face noirâtres, larges oreilles. Adeptes des peuplements feuillus matures. Hibernation solitaire en sites très variés, colonies de reproduction dans les bâtiments et vieux arbres.	Inadéquat / inconnu  2 gîtes estivaux ont été localisés : le pont de Charbonnier-les-Mines (18 adultes sans preuve de reproduction) et le pont de Parentignat (1 adulte). L'espèce a également été contactée au lieu-dit « La Roche » (commune d'Auzat-sur-Allier) et sur l'étang des Pacages (commune de La Roche-Noire).  La conservation de la Barbastelle constitue un enjeu important en raison de ses faibles effectifs en France.	Voir 1303	Voir 1303
1324 Grand Murin	Chauve-souris insectivore de 6-8 cm de long et 35-43 cm d'envergure, à pelage gris-brun (dos) et blanc-gris (ventre, gorge), oreilles longues et larges. Adeptes des futaies feuillues ou mixtes. Hibernation dans des cavités (naturelles ou artificielles), colonies de reproduction en sites assez secs et chauds (sous les toitures, parfois cavités)	Inconnu /  (distinction non faite avec le Grand Murin)  Voir 1303	Voir 1303	Voir 1303
1337 Castor d'Europe	Gros rongeur (90-120 cm de long, dont 28-38 cm pour la queue) aux petites oreilles arrondies ; pelage très épais et imperméable, gris-brun à brun-noir dessus, un peu plus clair dessous, pattes antérieures préhensiles et postérieures palmées, queue typique, largement ovale, aplatie et écaillée. Hôte des eaux douces courantes profondes (60 cm au moins en permanence), peu pentues (moins de 1 %), riches en végétation riveraine (saules et peupliers surtout) mais pas trop en herbiers aquatiques : fleuves, rivières, canaux, zones de retenue des anciens moulins...	Favorable / inconnu (favorable dans le bassin de la Loire et de l'Allier)  En phase de recolonisation sur l'Allier, mais seulement présent de façon certaine sur le tronçon Breuil-sur-Couze / Issoire (individus isolés ailleurs) ; non revu sur le bas Alagnon.  Espèce utilisant la rivière de plein bord (eaux courantes et grèves) et les forêts alluviales à bois tendre, jusqu'à 40 m du bord de la rivière. Les boires et certaines gravières proches comportant une forêt de saules et peupliers sont aussi utilisées.  Le bassin de la Loire et de l'Allier constitue un site important en Europe pour la préservation de l'espèce.	Artificialisation / déboisement des berges, endiguement, des cours d'eau, barrages  Pollution de l'eau  Production de ligneux (arbres fruitiers, peupliers, arbres d'agrément)  Lutte contre les rongeurs indésirables  Développement de plantes exotiques réduisant les potentialités alimentaires  Création de route	Eviter ces pratiques afin de conserver la dynamique fluviale et maintenir une nourriture de qualité en quantité suffisante ; conserver une bande arbustive d'au moins 5 m de large au contact de l'eau  Ne pas polluer l'eau  Les protéger par des manchons sur les arbres et palissades de grillage  Pratiquer une lutte sélective (cages-pièges et éloignement des appâts à plus de 20 m de l'eau)  Proscrire, lutter de façon mécanique (pas chimique) si déjà implantées  Installer un passage à faune sous la route dans les secteurs sensibles, favoriser les possibilités de franchissement ou contournement des ouvrages d'art

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
1355 Loutre d'Europe	Grand Mustélidé (70-90 cm de long, 30-45 cm pour la queue) marron foncé, à gorge, poitrine et ventre grisâtres, corps fuselé et membres palmés. Adeptes des eaux douces, saumâtres et marines (rivières, marais, étangs, rivages)	Favorable /inconnu  Recolonisation en cours sur l'Allier à partir des têtes de bassin (haut Allier et haut Alagnon). Espèce aujourd'hui recensée sur tout le linéaire de l'Allier, de Jumeaux à Pont-du-Château, et sur le bas Alagnon, même si cette présence n'est que ponctuelle sur certains tronçons (en particulier le nord du site) ; la population reste donc fragile.  Le site est potentiellement important pour l'espèce.	Pollution de l'eau  Création de pisciculture  Création de route  Déboisement et aménagement des berges  Drainage des marais, rectification et calibrage des cours d'eau  Fragmentation des habitats  Développement de plantes exotiques réduisant les potentialités alimentaires	Ne pas polluer l'eau  La protéger pour éviter les prélèvements de poissons  Installer un passage à faune sous la route dans les secteurs sensibles  Préserver / reconstituer les corridors de ripisylves  Ne pas drainer ni rectifier, maintenir les niveaux d'eau en période d'étiage  Conserver des habitats diversifiés et en bon état (ripisylves notamment)  Proscrire, lutter de façon mécanique (pas chimique) si déjà implantées

# OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU DOCOB

## ENJEUX GÉNÉRAUX DE PRÉSERVATION DU SITE

Le site se compose d'une zone alluviale aux milieux variés, ceux-ci comportant une forte proportion de forêts alluviales (notamment de bois durs). L'Allier est un axe de migration essentiel pour la faune aquatique et les oiseaux, ainsi qu'un corridor de reconquête pour de nombreuses espèces végétales et animales.

Les habitats d'intérêt communautaire identifiés, typiques des vallées des grands cours d'eau, sont en régression à l'échelle européenne ; ils sont de plus représentés par des communautés végétales propres au bassin de la Loire et de l'Allier. A l'échelle du site, les enjeux les plus forts concernent :

- les milieux salés, restreints mais très rares et localisés en France ;
- les forêts alluviales à bois tendre et à bois dur ;
- la végétation annuelle des sables remaniés par les hautes eaux annuelles (habitat de grève) ;
- la végétation annuelle des vases humides exondées.

A l'échelle nationale et européenne, les espèces directement liées à la rivière représentent le principal enjeu du site : Castor d'Europe, Loutre, 7 espèces de poissons dont 3 grands migrateurs (Saumon atlantique, Grande Alose et la Lamproie marine), libellules (Gomphe serpent, Cordulie à corps fin et Agrion de Mercure).

Le maintien de la dynamique fluviale est indispensable à la conservation de cette mosaïque d'habitats que la rivière façonne lors des crues, et donc des espèces inféodées ; elle doit être préservée de toute artificialisation (enrochements, extraction de granulats, agriculture intensive...).

## PRINCIPALES ORIENTATIONS DE GESTION DU SITE

Préserver les grèves exondées et la végétation annuelle

- limiter la colonisation par les espèces invasives.

Préserver les habitats de boires closes

- maintenir le fonctionnement hydraulique ;
- limiter les apports de nutriments ;
- limiter les pollutions ;
- restaurer de façon écologique les reculs et boires (dans les secteurs qui ne sont plus soumis à une dynamique active).

Préserver les forêts alluviales à bois tendre et à bois dur

- éviter la dégradation directe des habitats (plantations d'essences artificielles, débroussaillage, coupes rases) ;
- limiter les interventions, qui favorisent la colonisation par les plantes invasives (Robinier faux-acacia, renouées) : laisser évoluer naturellement et en évitant toute transformation ;
- contrôler les plantes invasives ;
- reconquérir certains espaces forestiers.
- maintenir de vieux arbres et arbres morts favorables aux insectes (Lucane et Grand Capricorne)

Préserver les milieux salés et autres habitats d'intérêt communautaire (et habitats d'espèces)

- éviter la fragmentation, la destruction directe et la dégradation indirecte ;
- limiter la mise en culture des terrains salés et favoriser leur gestion extensive et adaptée.



Préserver l'habitat du Castor d'Europe (ressources alimentaires et libre circulation)

- maintenir les forêts alluviales à bois tendre et les zones arbustives à saules et peupliers (au moins une bande de 5 m en contact avec le cours d'eau) ;
- maintenir la libre circulation de l'animal ;

Mettre en compatibilité les moyens de lutte contre les Ragondins avec la préservation du Castor ;  
Lutter contre les dégâts commis par les Castors sur des plantations présentant des enjeux économiques.

Conserver des habitats attractifs pour la Loutre

- veiller à la non-fragmentation des habitats et au maintien de corridors pour la recolonisation par l'espèce ;
- maintenir la libre circulation de l'animal ;
- maintenir des lieux refuges le long des cours d'eau (ripisylves peu entretenues et arbustes épineux) ;
- utiliser des moyens de lutte contre les Ragondins compatibles avec la préservation de l'espèce ;
- limiter la mortalité liée à la circulation routière.

Préserver l'habitat des chauves-souris

- préserver les habitats prairiaux et éléments du bocage ;
- maintenir des habitats forestiers diversifiés ;
- encourager le maintien ou le renouvellement des réseaux linéaires d'arbres ;
- limiter l'empoisonnement des chauves-souris (et autres espèces) et la diminution de leurs proies ;
- préserver les gîtes, notamment les ponts avec les organismes de gestion (DDE, SNCF, RFF).

Maintenir un habitat favorable aux poissons

- préserver la quantité et la qualité de l'eau.

Maintenir la libre circulation des poissons migrateurs (Saumon atlantique, Lamproie marine, Grande Alose)

- ne pas implanter d'obstacles à la circulation (remontée ou dévalaison) des poissons migrateurs (reproducteurs et juvéniles), ou rétablir la libre circulation à travers un dispositif adapté.

Maintien de l'habitat de la Bouvière

- préserver les reculs connectés favorables à la Bouvière ;
- préserver les populations de moules d'eau douce qui sont indispensables à la reproduction de la Bouvière.

Préserver les habitats favorables aux libellules

- maintenir l'ensoleillement des petits cours d'eau favorables à l'Agrion de Mercure ;
- maintenir la qualité des milieux aquatiques et riverains.

Préserver les milieux favorables au Cuivré des marais

- gérer les sites favorables à l'espèce : bords de fossés humides, prairies à oseilles.





## SITES INTERNET CONSULTABLES

Site Natura 2000 de l'Etat :

DDT du Puy-de-Dôme :

<http://www.puy-de-dome.gouv.fr/val-d-allier-alagnon-fr8301038-r873.html>

DDT de l'Allier :

<http://www.allier.gouv.fr/espaces-naturels-biodiversite-r40.html>

Rubrique Natura 2000 du site de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes:

<http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/fr8301038-val-d-allier-alagnon-a5464.html>

Les cahiers d'habitats sur le site du Muséum national d'histoire naturelle :

<http://inpn.mnhn.fr/isb/download/fr/docNatura2000Cahhab.jsp>

Site Natura 2000 «Val d'Allier - Alagnon » :

<http://val-allier-63.n2000.fr/>

## SOURCES

Opérateur : Agence Mosaïque Environnement

19, rue docteur Rollet - 69100 Villeurbanne

Tel : 04 78 03 18 18 Fax : 04 78 03 71 51 email : [mosaique.env@free.fr](mailto:mosaique.env@free.fr)

Document d'objectifs « Val d'Allier-Pont du Château / Jumeaux-Alagnon »

Charte Natura 2000 « site FR8301038 « Val d'Allier Jumeaux / Pont-du-Château - Alagnon » »

Duquet, M., 1996. Inventaire de la faune de France. Nathan, MNHN, 416 p.

Maurin, H., 1995. Le Livre rouge. Inventaire de la faune menacée en France. Nathan, MNHN, Paris, 175 p.

MNHN-DEGB-SPN, décembre 2009. Rapport synthétique des résultats de la France sur l'état de conservation des habitats et des espèces conformément à l'article 17 de la directive « habitats ». Paris, 48 p.

## INTERLOCUTEUR À LA DDT DU PUY-DE-DÔME

**Caroline FORLAY**

Service Eau Environnement Forêt

Tel 04-73-42-14-42

Mel : [caroline.forlay@puy-de-dome.gouv.fr](mailto:caroline.forlay@puy-de-dome.gouv.fr)

Verson août 2016

